

Réunion du mardi 1^{er} décembre 2015

(Maison des Sports)

Présent(e)s (20) : AMBRE Bernard, BERNARD Eric, BLANCHARD Jean, BROUARD-SECHAUD Evelyse, COQUELET Pascal, , DONDAINAS Michel, DUFOUR Roland, DULAC-ROUGERIE Christine, GLENAT Guy, HAGER Jean-Claude, JASIULEK Jonathan, LAHANQUE Maurice, LAIR Yves, LANCE Yann, LAURENT Annie, NIORT Marie-France, QUANTIN Jacques, ROGUE-SALLARD Dominique, SAUTEREAU Catherine VERLAGUET Nicole,

Participant également (2) : NIVELON Gérald, PONCHON Kévin.

Excusé(e)s (12) : BERRIER Michel, BERTUCAT Christophe, BRUNEL Joëlle, COUSTES Louis, EGAL Jean, MARTIN Jacques, MAS Eric, MATHIEU Robert, NOUHEN Françoise, PIGOT Guy, SANCIAUME Anne-Marie, VIMONT Guillaume ; THOMASSIN Nicole,

Absent(e)s (6) : CHALMIN Adrien, FUSTER Alexandre, NARANJO Florent, PROMERAT Colette, POURRET Simon

La séance est ouverte à 19 h

Le Président présente les excuses des membres du Comité Directeur n'ayant pu se joindre à nous.

1. Ouverture / Informations Générales

Bernard AMBRE

a) Accueil de Yann LANCE, Directeur Régional du Sport Universitaire en remplacement d'Alain TARDIEUX

Le Président souhaite au nom de l'ensemble des membres du Comité Directeur la bienvenue à Yann LANCE, nouveau Directeur du Sport Universitaire. Yann LANCE nous retrace sa carrière sportive et universitaire et fait part de son plaisir d'intégrer le Comité Directeur de l'OMS.

b) Remplacement d'Alain TARDIEUX en tant qu'administrateur suppléant de la FNOMS

Le 14 octobre dernier, Alain TARDIEUX a également adressé à la FNOMS sa démission d'administrateur suppléant de la Fédération Nationale des OMS (suppléant de Michel COSTILLES). En application de l'article 30 du Règlement Intérieur de la FNOMS, il convient que l'élu titulaire présente un nouveau suppléant, avec l'accord de l'Office, et il sera coopté par le Conseil d'Administration Fédéral durant le mandat de l'élu.

Après contact avec Michel COSTILLES, ce dernier n'a pas de proposition particulière à formuler et transmettra la proposition du Comité Directeur de l'OMS.

Sous réserve de ses disponibilités (calendrier à recevoir de la FNOMS), le Comité Directeur propose que Jonathan JASIULEK soit désigné Administrateur suppléant de la FNOMS.

Accord unanime du Comité Directeur

c) Demande d'adhésion nouvelle association (candidature pour 2016)

Nous sommes sollicités par une association pour adhérer à l'OMS :

VULCAN STREET WORK OUT association affilié

- L'association a sollicité le Président de l'OMS pour exposer les motivations de sa demande par mail.
- Le siège social de cette association ne se situe pas sur Clermont-Ferrand
- L'association est affiliée à une fédération sportive non reconnue par le Ministère chargé des Sports, cette dernière ayant moins d'un an d'existence ; les démarches sont en cours. Il existe une Fédération Internationale.
- L'association est utilisatrice d'équipements sportifs clermontois (Stade Philippe MARCOMBES)
- L'association bénéficie de soutien en nature de la Ville de Clermont-Ferrand

Les statuts prévoient que l'OMS est une structure de concertation [...] du mouvement sportif local, des activités d'entretien, de loisir à caractère sportif

Le Comité Directeur accepte à l'unanimité la demande d'adhésion

d) Informations générales sur la création de « Clermont Sport Santé »

[Annexe : 1-d 2015-09-22 CLSPST Statuts.pdf](#)

Le Président informe les membres du Comité Directeur de la déclaration en préfecture de la création de l'association « Clermont Sport Santé » qui est une association émanant de l'OMS pour l'organisation de Courir à Clermont et des activités en lien avec la Fédération Française d'Athlétisme.

A ce jour, l'organisation du Comité Directeur est faite « en miroir » de celle de l'OMS, à savoir :

- Président : AMBRE Bernard
- Vice-Présidente : VERLAGUET Nicole
- Secrétaire Général : LAHANQUE Maurice
- Trésorière Générale : LAURENT Annie
- Membres : BLANCHARD Jean, LAIR Yves

Les licenciés actuels du club sont : AMBRE Bernard, LAHANQUE Maurice, LAIR Yves, NIVELON Gérald, VERLAGUET Nicole (5 créations obligatoires) + LAURENT Annie (Mutation)

e) Convention avec le Crédit Mutuel Massif Central

Le Président indique que nous avons eu un rendez-vous avec le Crédit Mutuel Massif Central concernant notre partenariat. Pour l'année 2015, le partenariat est de 2 100 € TTC sur la base des éléments de la convention 2012 – 2014

- 720 € TTC pour 1 page intérieur dans le Guide du Sport à Clermont
- 1 380 € TTC qui seront versés prochainement à l'OMS par l'intermédiaire de la Caisse Locale des 9 soleils

Nous conviendrons d'un nouveau rendez-vous pour étudier une convention 2016-2017-2018 prévoyant une valorisation sur les autres supports de l'OMS. Le Crédit Mutuel nous a fait part de son souhait d'avoir une meilleure visibilité que le Crédit Agricole dans notre Guide « Sport à Clermont ».

2. Commissions Manifestations Sportives

Nicole VERLAGUET

a) Courir à Clermont :

- **Bilan de la manifestation**

(Gérald NIVELON)

[Annexe : 2-a 2015-11-23 CAC15 Bilan edition 2015 VFIN.pdf](#)

Gérald NIVELON présente la synthèse globale de la manifestation :

- ➔ Renforcer chez chaque co-organisateur la délégation dans les différents domaines de courses (les choses étaient trop concentrées sur Marc AUCLAIR, Olivier PFHOL et Gérald NIVELON)
- ➔ Anticiper beaucoup plus certains domaines et ne pas attendre la période de rentrée pour lancer les opérations (la période de rentrée peut être une période de relance au mieux)
- ➔ Être plus solidaire dans la co-organisation, notamment dans la dernière ligne droite (« Un mot de moins, plutôt qu'un mot de trop ») ; bannir les échanges par mail sur les sujets problématiques.
- ➔ Renforcer la délégation ou organiser un pilotage « fédéré » de clubs d'athlétisme (ou non athlétisme) pour déléguer des missions (La sécurité de la ligne de départ aux courses du MEDOC est assurée par le club de rugby par exemple !)
- ➔ Bien mettre à plat l'ensemble des relations avec la CMR que ce soit sur le plan organisationnel, conventionnel et financier.

Par ailleurs, des pistes de réflexions ont été lancées :

- ➔ Si nous devons encore nous rapprocher de Clermont Fête ses Etudiants, il faudra que nous soyons ouverts à des aménagements et des évolutions du concept en lui-même de Courir à Clermont
- ➔ Retravailler les horaires et le concept global pour poursuivre la modernisation et continuer de limiter l'occupation et la gêne dans l'espace public :
 - Départ en commun du 5 et du 10 km
 - Organisation d'un trial urbain la veille au soir avec arrivée Place de la Victoire
 - Décaler éventuellement les courses enfants (dans ce cas) au samedi soir avant le trial urbain
 - Réfléchir à une lisibilité CLERMONT CO des différentes courses de rentrées (Le Grand Trial de Clermont, Le Semi-Marathon de Lempdes, Courir à Clermont ...)

- **Bilan financier de la manifestation**

(Annie LAURENT)

[Annexe : 2-a 2015-11-24 CAC15 Réalisé Courir à Clermont CDEP VFIN.pdf](#)

La Trésorière indique qu'à ce jour, compte tenu du litige nous opposant à la société IPHITOS, l'organisation de Courir à Clermont (et de la Color Me Rad) serait déficitaire de 579.61 €. En effet, la Trésorière a provisionné l'intégralité de la ristourne liée à la Color Me Rad en raison du risque de non versement. Pour le reste, les produits et les charges ont été assez proches du prévisionnel, excepté pour les salaires et cotisations sociales puisque notre personnel a été mobilisé plus que prévu.

- **Litige opposant l'OMS à la Société IPHITOS (Exploitant de la Color Me Rad) (Bernard AMBRE)**

Le Président informe les membres du Comité Directeur d'une difficulté concernant nos relations avec la société IPHITOS (Exploitant de la Color Me Rad). Divers points avaient été convenus lors des réunions de co-organisation en présence de la Ville de Clermont-Ferrand et du Journal La Montagne. Ces points devaient être formalisés au travers d'une convention entre l'OMS et la Société IPHITOS, cette convention prévoyant un reversement de 0.50 € TTC / inscrits payants.

Les termes de la convention ne semblant pas convenables sur certains points, notamment ceux pour lesquels l'OMS s'engageait pour des missions assurées par la Ville de Clermont-Ferrand, le Président n'a pas souhaité signer la version reçue par l'intermédiaire du Journal LA MONTAGNE. Compte tenu de la période chargée à la rentrée, nous avons manqué de vigilance quant au suivi de ce dossier, ce qui a abouti à une non-signature de la convention avant la manifestation. Aujourd'hui, face à ce prestataire privé, nous sommes donc en difficulté pour bénéficier de la ristourne entendue en réunion.

Christine ROUGERIE revient sur les objectifs que nous nous étions fixés notamment le renouveau de l'évènement Courir à Clermont avec un décalage de juin à octobre et la volonté de renforcer le côté festif de cet évènement en l'ouvrant au public étudiant notamment. Elle souligne que ces objectifs ont été pleinement atteints et que l'édition 2015 de Courir à Clermont et de la Color Me Rad sont une belle réussite et qu'il faut bien évidemment s'en satisfaire. Cette organisation a été l'occasion d'apprendre, à nos dépens, ce qu'est la relation avec un prestataire privé dans ce type d'organisation alors qu'en même temps nous absorbions les charges incombant précédemment à Clermont Athlétisme Auvergne.

Christine ROUGERIE préconise donc que nous prenions contact avec la société concernée pour poursuivre la négociation et nous entendre sur un montant raisonnable de reversement. Il conviendra d'être plus vigilants pour la prochaine édition car il est primordial que nous poursuivions la rénovation engagée de Courir à Clermont et maintenir ce type de moment festif en marge de la simple course sur route compétitive.

Yves LAIR regrette le comportement de cette société et s'interroge sur les diverses assurances contractées lors de ces deux manifestations.

Gérald NIVELON précise que les deux organisations sont bien distinctes et que chaque organisateur devait fournir à la Préfecture une attestation d'assurance RC en tant qu'organisateur répondant au Code du Sport. Concernant « Courir à Clermont », il s'agissait d'une demande d'autorisation à la Préfecture déposée par l'OMS ; concernant « Color Me Rad », il s'agissait d'une déclaration à la Préfecture déposée par la société IPHITOS.

Annie LAURENT indique que l'OMS avait souscrit une assurance complémentaire pour 900 € environ, visant à couvrir les risques pour les coureurs non licenciés, le reste des risques étant couvert par notre assurance annuelle. Elle précise également que pour la prochaine édition, nous serons dispensés de cette charge du fait de la création de Clermont Sport Santé.

Eric BERNARD indique qu'au-delà du problème purement administratif, un reversement de 0.50 € par coureur sur une inscription à 28 € est équivalent à « du bénévolat » par rapport aux inscriptions encaissées nettement supérieures à 100 000 €. Il conviendra d'être de plus en plus vigilant sur ce type d'organisation car de plus en plus de structures privées viennent se substituer aux associations.

Le Président reprendra contact avec la société IPHITOS et tiendra informé le Comité Directeur des avancées.

Avant de conclure, l'adjointe au Maire souhaite signaler aux membres de l'OMS que nous pourrions éventuellement devoir nous adapter et réagir par rapport à d'éventuelles interdictions de rassemblements dans l'espace public ouvert (exemple : Courir à Clermont, retransmission sur grand écran, la Clermontoise ...) du fait des arrêtés et circulaires rendues par le Ministère de l'Intérieur. La Ville de Clermont-Ferrand va faire le point sur ce dossier en étroite relation avec la Préfecture et nous serons informés comme il se doit.

b) Forum Sport à Clermont

Annexe : 2-b 2015-12-01 CD OMS Bilan Forum VFIN.pdf – Mis à jour suite à de nouvelles réponses

• **Evaluation de l'édition 2015 (bilan du questionnaire aux associations)**

Nicole VERLAGUET fait part de l'évaluation très positive de cette nouvelle formule du Forum « Sport à Clermont » et du réel plébiscite du transfert sur la Place de Jaude. Les remarques formulées par les associations dans ce questionnaire d'évaluation corroborent les éléments du bilan interne fait à la suite de la manifestation. Elle souligne que les remarques des associations sont identiques à celle formulée à la Maison des Sports et concernent principalement les questions de sonorisations et de stationnement.

Elle tient à souligner que cette organisation a été menée en un temps très court, et que malgré ces délais, l'organisation est totalement satisfaisante, seuls des détails ayant fait l'objet de remarques.

Yves LAIR indique qu'il serait intéressant de voir avec la Ville de Clermont-Ferrand pour une meilleure identification des événements se déroulant sur la Place de Jaude (panneaux lumineux par exemple) afin d'indiquer en amont et le jour même la manifestation se déroulant sur la Place.

• **Validation de la date 2016**

Suite à ce bilan, Nicole VERLAGUET propose de fixer la date de la prochaine édition au **Samedi 3 septembre 2016 Place de Jaude (sous réserve de disponibilité)**.

Accord unanime du Comité Directeur

Compte tenu des réserves évoquées par Mme DULAC-ROUGERIE précédemment, en cas de nécessité, le Forum « Sport à Clermont » pourrait en cas de nécessité se replier à la Maison des Sports.

3. Commission Sport et Santé

Maurice LAHANQUE / Jonathan JASIULEK

a) Suivi des activités du Centre Médico Sportif / Suivi du Chèque Santé Sport

Annexe : 3-a 2015-12-01 CD OMS Bilan CMS VFIN.pdf

Maurice LAHANQUE fait le point complet sur l'activité du Centre Médico Sportif pour l'année 2015 (composition de l'équipe médicale, point sur les visites, les sports, les publics).

Il fait part des remarques de l'équipe médicale pour l'aménagement du Centre Médico Sportif sur différents domaines :

- Communication et visibilité du CMS
- Développement des activités
- Besoin d'aménagements des locaux

[Annexe : 3-a 2015-12-01 CD OMS Suivi CSS VFIN.pdf](#)

Concernant le suivi du dispositif « Chèque Santé Sport », le tableau de synthèse laisse apparaître un manque d'adhésion de nos clubs à ce dispositif, notamment les clubs ayant le plus de licenciés. Il conviendra de se rapprocher plus fortement de nos clubs pour les informer sur ce dispositif malheureusement encore méconnu.

b) Stagiaire de l'Ecole de Management de l'Université d'Auvergne

Gérald NIVELON informe que nous accueillerons des stagiaires de l'Ecole de Management de l'Université d'Auvergne sur un Projet de Mémoire et de Recherche dans le cadre de leur Master « Management de Projet et Innovation ».

Le sujet retenu sera le développement du Centre Médico Sportif : « *Dans le cadre du développement de ses activités, l'OMS a également créé une association affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) appelée « Clermont Sport Santé », la FFA étant fédération « leader » sur la thématique Sport et Santé. L'objet du stage est de proposer des pistes et un projet global de développement de l'activité « Sport Santé » au sein de Clermont Sport Santé en liaison avec le Centre Médico Sportif. Ce projet doit aboutir à une proposition de nouvelle offre de service aux clermontois et aux sportifs de l'agglomération intégrant pratique sportive et suivi médical.*

Le projet pourrait proposer un modèle économique permettant d'allier à la fois une démarche « marchande » du sport santé (activités physiques d'entretien, type salle de sport) et une démarche « non-marchande » permettant de proposer des activités sportives à des personnes éloignés pour raison de santé. »

c) Sollicitation du Centre d'Autisme de Clermont-Ferrand

Maurice LAHANQUE indique qu'un rendez-vous a été pris le 11 janvier prochain avec le Centre Régional d'Autisme qui peut dispenser gratuitement des temps d'information sur l'autisme et les accompagnements notamment dans la pratique sportive. Des temps pourraient être organisés à l'initiative de l'OMS en direction des associations sportives.

d) Promotion du Centre Médico Sportif

Des supports de communication (panneaux + flyers) sont en cours de réalisation avec COLORIKA et l'Imprimerie CHAUMEIL pour relancer la communication. Ces supports seront basés sur les supports déjà existants.

e) Projet de partenariat avec les mutuelles

Un document de présentation du Centre Médico Sportif et de ses activités sera réalisé prochainement afin de démarcher des partenaires potentiels du Centre Médico Sportif, notamment des mutuelles.

4. Commission Nouvelles Technologies

Marie France NIORT / Eric MAS

a) Promotion de l'application pour Smartphone

Une réunion de la Commission NTIC est prévue le mercredi 2 décembre pour avancer sur un flyers de promotion de nos supports de communication, notamment l'application pour Smartphone.

5. Commission Formation

Annie LAURENT

a) Accompagnement des demandes de subventions

Annie LAURENT indique que plusieurs associations nous ont sollicités dans le cadre des demandes de subventions de fonctionnement auprès de la Ville de Clermont-Ferrand. Le point essentiel de difficulté pour les associations est le remplissage des éléments comptable au format proposé dans le dossier.

Un travail devra être mené par le Commission pour faciliter la répartition des charges et produits au quotidien des associations sportives dans les différents items du plan comptable associatif utilisé.

6. Trésorerie

Annie LAURENT

a) Suivi financier et prévision de fin d'exercice 2015

La Trésorière, qui prend progressivement la main sur le dossier, indique que nous devrions être en déficit en fin d'exercice comptable. Le montant de ce déficit devrait être équivalent au cout du projet non budgétisé de développement de l'application pour Smartphone.

Après une régularisation du retard, le suivi est fait plus régulièrement. Les contacts sont en cours avec le Commissaire aux comptes pour un rendez-vous dès cette fin d'année.

b) Bilan des adhésions 2015 et suivi de l'augmentation des cotisations

[Annexe : 6-b 2015-12-01 CD OMS Cotisations VFIN.pdf](#)

A la fin de l'année 2015, **141 associations adhérentes à l'OMS** ce qui est le plus grand nombre depuis sa création :

- 121 renouvellements d'adhésion (86%)
- 20 nouvelles associations adhérentes
- 18 non renouvellements d'adhésion

Sur le plan financier, on constate que l'augmentation de cotisation votée par le Comité Directeur porte ses fruits, puisque nous souhaitons obtenir environ 500 € de plus de cotisation et que nous arrivons à obtenir 1 193 € de plus (phénomène croisé de l'augmentation, de la diminution du nombre d'abonnement et du nombre d'adhérents).

La Trésorière rappelle enfin le montant des cotisations qui ont été adopté par l'Assemblée Générale pour l'année 2016.

c) Complémentaire santé obligatoire

Le Président et le Secrétaire Général participeront à une réunion d'information le vendredi 4 décembre prochain au CDOS du Puy-de-Dôme concernant la mise en place de la complémentaire santé au 1^{er} janvier 2016. Les salariés ont été informé de nos rendez-vous avec le CDOS.

7. Questions diverses

a) Commission Statuts, Protocoles et Conventions

Jean BLANCHARD rappelle qu'il ne faut pas hésiter à solliciter la Commission, notamment par rapport aux sujets évoqués en début de séance sur la Color Me Rad. Il renouvelle son souhait de rajeunir la commission avec notamment les nouveaux élus. L'appel est lancé !

b) Valorisation des bénévoles

Nicole VERLAGUET rappelle que les bénévoles de Courir à Clermont ont pu bénéficier d'invitations pour des rencontres sportives sur Clermont Ferrand et également des concerts grâce à la Ville de Clermont-Ferrand et le Journal LA MONTAGNE.

Elle indique également qu'une visite de l'Opéra Théâtre de Clermont-Ferrand suivi d'une réception est en cours d'organisation avec la Ville de Clermont-Ferrand.

c) Réunion d'information sur les Fêtes de Montferrand / L'ambassadrice

Jean-Claude HAGER indique qu'un appel aux bénévoles a été lancé pour l'encadrement de la course cycliste des Fêtes de Montferrand.

8. Présentation de l'outil « ACTIBLOOM » par Jean-Marc RIGAL

« ACTIBLOOM » est un portail de référence de l'éducation sportive des enfants développé avec le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports qui nous sollicite pour la mise en valeur de cette initiative au travers du site Internet de l'OMS.

Monsieur Jean-Marc RIGAL est invité à nous faire la présentation des vidéos et des tutoriels qu'il a mis en place. Certaines de ces vidéos ont été réalisées dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports.

Après la présentation faite, le Président remercie Monsieur RIGAL de sa présence et ouvre ensuite les discussions entre les membres présents.

Après discussions, les membres du Comité Directeur trouvent l'initiative intéressante, toutefois, la majorité reste plutôt réservée quant à la promotion de ce dispositif pour plusieurs raisons :

- Les vidéos mises à disposition ne peuvent être suffisantes à elles-seules et doivent être accompagnées pédagogiquement (le public cible du site de l'OMS n'est pas sensibilisé à ce thème)
- La sécurisation juridique sur le droit à l'image, notamment celui des enfants, n'a pas été clairement explicité lors de la présentation, et les membres du Comité Directeur sont dans le doute sur ce point
- Le montage financier n'est pas clairement explicité (la piste du financement via YOUTUBE est évoquée).

A la suite de cette présentation, le Comité Directeur est défavorable à la mise en ligne sur le site de l'OMS en l'état des informations présentées

9. Clôture par Christine DULAC-ROUGERIE, Adjointe au Maire chargée des Sports

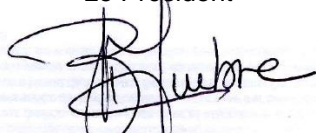
Christine DULAC-ROUGERIE donne des informations sur deux points :

- Les architectes pour la rénovation du bassin de 25m du Centre Nautique Pierre de COUBERTIN (Bassin intérieur) ont été choisis et de ce fait la rénovation va pouvoir être lancée prochainement ;
- Le projet de rénovation du Stade Philippe MARCOMBES avance progressivement après la première délibération du Conseil Municipal. La priorité est faite sur la mobilisation des financeurs autour de ce projet de rénovation.

L'adjointe souligne que l'investissement dans la rénovation et l'entretien des équipements sportifs municipaux est une volonté forte de la Ville de Clermont-Ferrand afin d'accueillir des événements sportifs d'envergure mais aussi pour donner l'envie aux clermontois de pratiquer du sport dans un cadre de qualité avec une offre de discipline diversifiée, notamment pour les plus jeunes.

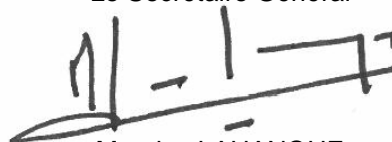
La séance est ouverte à 21 h 30

Le Président



Bernard AMBRE

Le Secrétaire Général



Maurice LAHANQUE